

# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale



Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ministère chargé de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

	Cadre réservé à l'autorité environnementale	
Date de réception :	Dossier complet le :	304-HRF.DP-00632
	1. Intitulé du projet	
Dessouchage et réhabilitation agricole de	boisements gênants sur Sauviat	
2. Identification d	u (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des)	pétitionnaire(s)
2.1 Personne physique		
Nom	Prénom	
2.2 Personne morale		
Dénomination ou raison sociale	Gaec de Fontmerie	
Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale	ROUSSEL Rémi, gérant	
RCS / SIRET 3 2 8 0 5 1 2	2 2 0 0 0 1 1 Forme juridique	Gaec
ROOT SILET	I I I I I I I I I I I I I I I I I I I	
loian	ez à votre demande l'annexe obligatoire	nº1
3. Catégorie(s) applicable(s) du table	au des seuils et critères annexé à l'article R. 1 dimensionnement correspondant du projet	22-2 du code de l'environnement et
N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard de (Préciser les éventuelles rubriques issues d'a	
51 a)	Défrichement de 🚣 ha de boisements attena	
	ha	
	No.	
	4. Caractéristiques générales du projet	
	ulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 d	u formulaire
4.1 Nature du projet, y compris les éve		
Dessouchage et réhabilitation agricole d	e .A ha de boisements gênants sur les parcelles	5 ZL 24, 102 et 103

1.2 Objectifs du projet	
Réhabiliter ces parcelles be	oisées afin de leur redonner une vocation agricole et d'étendre l'exploitation du Gaec de Fontmerle.
1.3 Décrivez sommairem	
4.3.1 dans sa phase tr	avaux
	d'un boisement ayant déjà fait l'objet d'une coupe suite à la tempête qui s'est abattue sur l'Auvergne
début mars 2017.	
3/4 de la surface à réhabili	ler sont couverts de souches de douglas et d'1/4 d'arbres feuillus abîmés.
4,3,2 dans sa phase d	l'exploitation
<b>4.3.2 dans sa phase d</b> Utilisation de la parcelle e	d'exploitation
<b>4.3.2 dans sa phase d</b> Utilisation de la parcelle e	l'exploitation
<b>4.3.2 dans sa phase d</b> Utilisation de la parcelle e	l'exploitation
Utilisation de la parcelle e	en participation de la company
Utilisation de la parcelle e	d'exploifation
Jtilisation de la parcelle e	en participation de la company
Utilisation de la parcelle e	en participation de la company
Utilisation de la parcelle e	en participation de la company
Utilisation de la parcelle e	en participation de la company
Utilisation de la parcelle e	en participation de la company
Utilisation de la parcelle e	en participation de la company
Utilisation de la parcelle e	en participation de la company
Utilisation de la parcelle e	en participation de la company
Utilisation de la parcelle e	en participation de la company
Utilisation de la parcelle e	en participation de la company
Utilisation de la parcelle e	en participation de la company

	istrative(s) d'autorisation le projet a-t-l mentale devra être jainte au(x) dossie	
Autorisation de défrichement (art. L3	41-3, R341-3 et suivants du code foresti	er)
	projet et superficie giobale de l'opération adeurs caractéristiques	on - préciser les unités de mesure utilisées Valeur(s)
ourface à défricher	ideals cardensing ocs	
Massif forestier concerné		> 4 ha
AND TO SERVICE STATE OF THE SE		
4.6 Localisation du projet  Adresse et commune(s)	Coordonatos atomentiamen	Long. 03 ° 54 ' 80 " 29 Lat. 45 ° 71 ' 66 " 17
d'implantation	Coordonnées géographiques	
.e Poux i3120 SAUVIAT	Pour les catégories 5° a), 6° a), b et c), 7°a), b) 9°a),b),c),d), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 34°, 38°; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement:	
50	Point de départ :	Long°'"_ Lat°'"_
	Point d'arrivée :	Long°'"_ Lat°'"_
	Communes traversées :	
127		
	Joignez à votre demande les ann	2224
.7 S'agit-il d'une modification/exte 4.7.1 Si oui, cette installation environnementale?	nsion d'une installation ou d'un ouvra ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d	ge existant? Oui Non X  I'une évaluation Oui Non
4.7.2 Si oui, décrivez sommairen différentes composantes de vot indiquez à quelle date 11 a été a	re projet et	

Pour l'outre-mer, voir notice explicative

### 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction réaionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	X		ZNIEFF de type 2 Vallée de la Dore
En zone de montagne ?	X		
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?		X	
Sur le territoire d'une commune littorale ?		X	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	X		Parc naturel régional Livradois-Forez
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?		X	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?		×	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?		X	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?  Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?		X	
Dans un site ou sur des sols pollués ?		X	
Dans une zone de répartition des eaux ?		X	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?		X	
Dans un site inscrit ?		X	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	X		Projet situé à 1 km à vol d'oiseau du site Natura 2000 FR 8301091 Dore et affluents
D'un site classé ?	×		Projet situé à environ 1 km à vol d'oiseau de 3 monuments classés (Eglise Saint-Loup, 2 croix) et de 2 inscrits (château et croix), dans le bourg de Sauviat

# 6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

# 6.1 Le projet envisagé est-il <u>susceptible</u> d'avoir les incidences notables suivantes ? Veuillez compléter le tableau suivant :

Inciden	ces potentielles	Out	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?		X	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?		X	
Ressources				
	Est-il excédentaire en matériaux ?		X	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous- sol ?		×	
	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante: faune, flore, habitats, continuités écologiques?		X	Non, l'opération de défrichement prévoyant la maintien des boisements feuillus n'ayant pas été abîmés par la tempête de début mars 2017, notamment sur la parcelle ZL 24
Milleu nature			$\boxtimes$	Non, l'opération de défrichement concernant principalement le dessouchage d'un boisement majoritairement artificiel composé d'une plantation de douglas, milui foir des site, sur le plateau et des barres de la de Sauriat Dere

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	X		Incidence positive pour le PNR Livradois-Forez qui, dans sa Charte 2011-2023, encourage la mise en place de réglementations des boisements afin de "lutter contre les boisements gênants () et rouvrir les paysages", ce qui est le cas pour cette opération de dessouchage, les parcelles concernées étant classées en "boisement libre à réconquérir" dans la réglementation des boisements instuée sur Sauviat le 9 janvier 2007
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?		X	Réduction d'espaces forestiers au profit d'espaces agricoles
	Est-il concerné par des risques technologiques ?		X	
Risques	Est-il concerné par des risques naturels ?		X	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?		X	
	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	X		Déplacement des machines de travaux forestiers lors des travaux
Nuisances	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	×		Bruit des engins de travaux forestiers pendant le chantier

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	X	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	X	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	X	
	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	X	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	X	
Emissions	Engendre-t-il des effluents ?	X	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	X	

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de une annexe traitant de ces éléments) :	destinées à éviter ou réduire les effets précision, il vous est possible de joindre

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

evon, le projet étant situé assez lain du rite evatura 2000 Dere et affluents et concernant pour 3/4 de sa surface une plantation out j'écèlle de dauglas par proprie à la biodiversité

+ Intérêt poussager certain du l'opération au regard de la réglementation des

#### 8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires								
Objet								
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	Q						
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	B						
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain :							
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé;	赵						
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau;							
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.							

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?		X	Non, au contraire, car intérêt paysager de l'opération au regard de réglementation des boisements instituée sur Sauviat depuis 2007
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	X		Réhabilitation de boisements gênants en parture.
6.2 Les incide approuvés	ences du projet ident ; ?	liées d	2U 6.1	sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou
Oui	Non X Si oui, décri	ez les	quelle	
				***
6.3 Les incide	ences du projet identii	iées a	u 6.1 s	ont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?
Oui	Non X Si oui, déc	ivez le	squels	

#### 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

#### Objet

· Réglementation des bousements instituée le 3 janvier 2007

Morros 3

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Compréve

. 3 juillet 2017

Signature

Fait à

# Localisation du projet sur le plan cadastral + photographies avant travaux (28 avril 2017)

M. Rémi ROUSSEL, Gaec de Fontmerle (Sauviat, ZL 24, 102 et 104)









# Localisation IGN 1/25000ème du projet

# M. Rémi ROUSSEL, Gaec de Fontmerle (Sauviat, ZL 24, 102 et 104)

